

COMPTABILITE DES COPROPRIETES : L'ESSENTIEL

Objectifs pédagogiques et opérationnels

S'approprier ou se réapproprier les principes et écritures comptables en copropriété

Public

Comptables mandants et leurs collaborateurs
Toute personne souhaitant actualiser ses connaissances en matière de comptabilité des copropriétés

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Chaque exposé est suivi d'un cas pratique
Exemples chiffrés
Projection du support de formation
Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Pré requis

Aucun

Suivi et validation

Questions orales ou écrites (QCM)
Evaluation de la formation en ligne
Rapport de connexion

Durée – Modalités

1 jour, soit 7 heures
Présentiel ou distanciel synchrone
(classe virtuelle)

PROGRAMME DETAILLE

1. ENREGISTRER LES OPERATIONS COURANTES

Rappel des grands principes de comptabilité des copropriétés

La nomenclature comptable

Les charges courantes

Les appels de fonds et autres produits courants

Illustration : à partir d'éléments chiffrés, passation d'écritures courantes

2. ENREGISTRER LES OPERATIONS PARTICULIERES

L'avance de trésorerie

Le fonds de travaux

Les autres avances

Les travaux de l'article 14-2

L'emprunt

Les créances douteuses

Illustration : à partir d'éléments chiffrés, passation d'écritures de travaux achevés et non achevés

3. REGULARISER, ANALYSER ET CLOTURER

Les écritures de régularisation

Les écritures de clôture attachées aux opérations courantes

Les écritures de clôture liées aux travaux

Illustration : à partir d'éléments chiffrés, passation des écritures de clôture

4. RENDRE COMPTE PAR LES 5 ANNEXES

L'état financier après répartition – **annexe 1**

Le compte de gestion général de l'exercice clos réalisé et budget prévisionnel de l'exercice – **annexe 2**

Le compte de gestion pour opérations courantes de l'exercice clos réalisé et budget prévisionnel de l'exercice – **annexe 3**

Le compte de gestion pour travaux de l'article 14.2 et opérations exceptionnelles hors budget prévisionnel de l'exercice clos réalisé – **annexe 4**

L'état des travaux de l'article 14.2 et opérations exceptionnelles votées non encore clôturées à la fin de l'exercice – annexe 5

Illustration : un rapprochement chiffré des soldes des comptes à la clôture avec les annexes

Formation éligible au renouvellement de la carte des professionnels de l'immobilier conformément au décret n°2016-173 du 17/02/2016